

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2021 ?



Janvier 2021 : on entend parler du « protocole pour les soins hospitaliers liés à la COVID-19 »... Une bien grande description pour dire « protocole pour le triage des malades ». Pourtant, la situation tend à s'améliorer, et le variant anglais n'a pas encore fait trop de victimes. Cela dit, si la situation se dégrade, les médecins seront-ils dans l'obligation de faire des choix et d'appliquer ce protocole que nous n'avons pas encore connu ? Comme le disait M^{me} Couillard, une retraitée âgée de 83 ans, dans son message paru le 24 janvier dans *L'Actualité* : « On n'aurait jamais dû en arriver là et on ne devrait jamais en arriver là. »

Je vous rappelle que l'AQRQ, comme de nombreux organismes, professionnels et experts, a adhéré au Collectif Action COVID. À ce jour, le Collectif est devenu un interlocuteur que le gouvernement ne peut plus écarter, et les pistes de solution qu'il propose, à court et à moyen terme, seront au cœur des prochaines rencontres avec des représentants du gouvernement. Je vous encourage à suivre les activités du Collectif en visitant régulièrement son site officiel (collectifcovid.org) et à y réagir en faisant parvenir vos commentaires à votre association : ils sont précieux.

Du côté de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), nous travaillons à établir nos priorités et nos solutions en vue d'assurer un avenir meilleur aux aînés du Québec au cours de la prochaine décennie, après cette période pandémique au cours de laquelle de nombreuses failles ont été mises au jour. La Fondation Mirella et Lino Saputo, impressionnée par la qualité de nos travaux, nous a accordé une subvention. Ces fonds nous permettent de travailler avec une firme de communication et de chercher un porte-parole. Différents scénarios de communication nous ont été présentés, et des interventions politiques et médiatiques sont prévues dans les prochaines semaines.

LE DOSSIER DES RETRAITÉS DU RRPE MARQUERA 2021

D'abord, rappelons les faits. Étant donné l'adoption et l'entrée en vigueur du projet de loi 126 le 11 mai 2017, l'indexation de la rente des retraités assujettis au Régime de retraite du personnel d'encadrement de la fonction publique se voit suspendue pour une période de six ans. À la fin de cette période de suspension, le taux d'indexation appliqué aux années de service avant 1982 sera réduit de moitié.

Devant les faits, huit associations, dont l'AQRQ, se sont réunies en 2018 et ont multiplié les démarches pour tenter de faire corriger cette injustice. Ces démarches ont conduit, le 8 mai 2020, au dépôt à la Cour supérieure du Québec d'une demande d'autorisation d'exercer une action collective, préparée par les avocats du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg.

La demande d'autorisation a été entendue, virtuellement, les 8 et 9 décembre 2020, par l'honorable juge Thomas M. Davis. Ceux qui ont pu assister à l'audience ont constaté la complexité du dossier et le brio des avocats qui défendent notre

cause, M^e Jean-Philippe Groleau et M^e Guillaume Charlebois. À la fin de l'audience, l'honorable juge Davis a mentionné que le dossier était complexe, que sa décision devrait être longuement mûrie et qu'elle ne serait rendue que dans quelques mois.

Cette première étape juridique a permis de faire entendre officiellement et de belle façon la voix des 28 000 retraités vulnérables devant la machine gouvernementale, et dont les droits ont été bafoués outrageusement par le précédent gouvernement du Parti libéral du Québec.

Si le juge autorise l'exercice de l'action collective, le dossier sera entendu sur le fond au cours des prochaines années.

LES LOISIRS EN CONFINEMENT

Certes, les loisirs en confinement restent nombreux, mais je voudrais aborder avec vous celui de la lecture, en vous parlant de deux auteurs qui traitent du vieillissement et que j'ai redécouvertes grâce à une personne qui a été ma supérieure.

La première est Simone de Beauvoir, née en 1908 et décédée à 78 ans, qui a publié *La vieillesse* en janvier 1970. Cet essai, à l'aide de nombreux exemples, traite du vieillissement dans les sociétés anciennes, primitives et occidentales. Que de chemin parcouru depuis, mais combien de préjugés sont encore présents, dont l'âgisme ! Pour la première fois, cet essai est publié en format de poche cette année, ce qui le rend beaucoup plus accessible financièrement.

La deuxième auteure, c'est Laure Adler (70 ans), dont j'ai d'abord écouté une entrevue accordée à Radio France, en octobre 2020, et que vous pouvez retrouver sur YouTube en tapant « La vieillesse, le plus bel âge de la vie ». Elle a publié, en novembre 2020, soit 50 ans après Simone de Beauvoir, un essai portant le titre *La voyageuse de nuit*, que je viens de me procurer et que je me réjouis de lire.

Je termine ce message par un mot d'un ex-président de l'AQRQ, Richard Lévesque : « Les images projetées sur les divers écrans devraient nous faire réfléchir sur la perception que l'on a de nos aînés, et ce, pas seulement pour quelques jours. C'est une question de valeur et de respect pour eux. »

ROSE-MARY THONNEY